



Denens, le 10 septembre 2024

Le bureau du Conseil général a le plaisir de vous convoquer à sa prochaine séance qui se tiendra

Le mercredi 2 octobre 2024 à 20h00

à la salle Villageoise de Denens.

En avant séance : Présentation du SDIS Morget par le Cap Jean-Philippe Küffer

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Assermentations – démissions.
4. Adoption du PV de la séance du 20 juin 2024.
5. Communications du Bureau.
6. Communications de la Municipalité.
7. Adoption du **Préavis 5/2024**, relatif à l'adoption de l'Arrêté d'imposition pour l'année 2025.
8. Adoption du **Préavis 6/2024**, relatif à la demande d'un crédit de CHF 300'000.00 TTC pour la réalisation des nouveaux arrêts de bus « Denens, Chatagny » et « Denens, village », subventions non déduites.
9. Adoption du **Préavis 7/2024**, relatif à l'approbation du règlement général de police.
10. Adoption du **Préavis 8/2024**, relatif à l'adhésion de la Commune de St-Prex à l'Association intercommunale du Réseau Dame Tartine (AIRADT) – Approbation des nouveaux statuts de l'AIRADT
11. Divers et propositions individuelles.

En cas d'empêchement à la séance du conseil général, merci d'envoyer un mail à conseil.general@denens.ch, un appel ou un SMS au 079/473.76.92.

Avec nos meilleures salutations

Le Bureau

